Le loup en questions

Jean-Marc Moriceau

Le loup en questions

Fantasme et réalité

Dans le vif
BUCHET • CHASTEL

DU MÊME AUTEUR

Vivre avec le loup ? Trois mille ans de conflit (dir.), Tallandier, 2014.

Secrets de campagnes. Figures et familles paysannes au XXe siècle, Perrin, 2014.

Sur les pas du loup. Tour de France historique et culturel du loup du Moyen Âge à nos jours, Montbel, 2013.

Les Paysans. Récits, témoignages et archives de la France agricole (1870-1970) (avec Philippe Madeline), Les Arènes, 2012.

L'Homme contre le loup. Une guerre de deux mille ans, Fayard, 2011 ; rééd. Pluriel, 2013.

Repenser le sauvage grâce au retour du loup. Les sciences humaines interpellées (dir. avec Philippe Madeline), Presses universitaires de Caen, 2010.

Histoire du méchant loup. 3 000 attaques sur l'homme en France (XVe-XXe siècle), Fayard, 2007 ; 2e éd. complétée, 2008.

Histoire et géographie de l'élevage français. Du Moyen Âge à la Révolution, Fayard, 2005.

Terres mouvantes. Les campagnes françaises du féodalisme à la mondialisation, XIIe-XIXe siècle, Fayard, 2002.

© Libella, Paris, 2015.
ISBN : 978-2-283-02791-2

À Cyril,
qui s'est jeté avec moi
dans la fosse aux loups,
en toute amitié.

SOMMAIRE

Introduction
Le loup en France : où en est-on ? 11

I. Le loup : ange ou démon ?..... 15

II. Le loup dans le territoire :
combien de loups en France ?..... 29

III. Le loup dangereux pour l'homme :
fantasme ou négation ?..... 51

IV. Le loup et le monde animal :
quel impact ? 69

V. La gestion du loup :
un compromis impossible ?..... 85

Conclusion
Le loup et l'homme : une crise ouverte 109

Annexe 113

Bibliographie 117

INTRODUCTION

LE LOUP EN FRANCE : OÙ EN EST-ON ?

> « Bienvenue au loup ! Il revient en France. »
>
> Antoine Peillon
> et Geneviève Carbone, 1993 [1]

Le loup n'est pas un animal ordinaire. Janus à quatre pattes, il incarne des oppositions qui semblent irréductibles : fléau des hommes et handicap sérieux à l'essor de l'élevage pour les uns, il est pour les autres un symbole de biodiversité et un atout maître dans la restauration de la « nature ». En France, ces visions antinomiques – que l'on aurait pu croire surannées – trouvent à s'exacerber avec le retour de l'intéressé, effectif depuis au moins le 5 novembre 1992, mais reconnu seulement en avril 1993.

À quoi tiennent ces deux visions ? Combien y a-t-il de loups aujourd'hui ? Où les rencontre-t-on ? Carnivore opportuniste, le prédateur est-il dangereux pour l'homme ? Longtemps la question

1. *Terre sauvage*, n° 73, mai 1993.

allait de soi. Aujourd'hui elle semble presque taboue, comme si le sort de l'animal tenait à l'image que l'on voudrait donner de lui. Carnivore bien réel en dehors de notre imagination, le loup exerce un impact sur la faune sauvage et domestique. Quelle en est l'importance ? Tandis que *Canis lupus* est réinstallé en France et que le monde agropastoral est frappé de plein fouet, comment le gérer en minimisant les dommages qu'il provoque ? Sur ce sujet brûlant, qui oppose écologistes et éleveurs, l'urgence commande d'établir un honnête bilan. Protéger le loup et protéger le troupeau : cet impératif contradictoire suppose des arbitrages et une évolution réglementaire, alors que le statut du loup s'est diamétralement inversé.

Dans le cadre de cet état des lieux, succinct et inévitablement sélectif, l'auteur entend rester modeste. Les connaissances nécessaires pour appréhender les relations entre l'homme et le loup sont très diverses, allant de la biologie animale à la statistique, en passant par le droit, l'économie, l'agronomie, la sociologie, l'ethnologie, la géographie et l'histoire ; les points de vue et les positions, souvent légitimes et contradictoires, sont multiples et la complexité des situations sur le terrain dresse un redoutable casse-tête. Il est difficile de dégager à chaque fois des idées générales qui seraient applicables partout et d'envisager toutes les conséquences possibles des choix adoptés, écologiques, sociales, économiques, psychologiques, politiques, individuelles ou collectives. Le loup force les hommes à débattre, à confronter leurs expériences, à faire progresser leur savoir, mais il avive aussi les

tensions, accroît les incompréhensions et fait naître de nouveaux clivages. Aujourd'hui comme hier, il est un révélateur de l'état des sociétés et de leur environnement.

Ce petit livre n'a qu'une ambition : offrir un instrument d'informations, participer au débat et lever certains préjugés. Si chemin faisant il contribue à nuancer les positions, à faire comprendre les conséquences parfois dramatiques de notre politique, à susciter une action internationale dans un sens pragmatique, il n'aura pas été inutile.

Caen, Pôle rural de la Maison de la recherche
en sciences humaines (MRSH),
août 2014-février 2015

CHAPITRE I

LE LOUP : ANGE OU DÉMON ?

« Le loup est le symbole d'une réussite de la protection de nature. »

Denis Granjean, 2003 [1]

« Le loup ne sera plus qu'un mauvais souvenir qui ne s'effacera pas de sitôt. »

Raymond Rollinat, 1929 [2]

Rarement un animal sauvage a pu autant diviser les hommes. Trois mille ans durant, *Canis lupus* a suscité des conflits pour en venir à bout. Depuis vingt ans il en provoque de nouveaux, tout aussi passionnels, pour le gérer. Car il ne laisse point indifférent : au sein de l'opinion, souvent peu au fait des réalités et de l'histoire du grand

1. Daniel Spagnou, « Rapport d'enquête sur les conditions de la présence du loup en France et l'exercice du pastoralisme dans les zones de montagne » (rapport parlementaire n° 825 [AP 825] de la commission présidée par Christian Estrosi), Assemblée nationale, 2003, p. 13.
2. « Le loup commun (*Canis lupus* Linné). Quelques-uns de ses méfaits. Sa disparition presque complète en France », *Revue d'histoire naturelle*, X, 4, 1929, p. 105.

canidé, les incertitudes ne s'expriment guère. En revanche, pour certaines catégories – minoritaires mais fort actives –, le loup s'arbore sur deux bannières opposées : emblème de la biodiversité pour les uns, en général militants écologistes protecteurs de la « nature » ; prédateur intolérable pour les autres, à commencer par les bergers et les éleveurs frappés au premier chef par sa réapparition.

En Europe occidentale, le retour du loup est une réussite sur le plan biologique, qui dépasse les espérances des plus fervents de ses admirateurs. Mais il survient dans des espaces humanisés où l'usage du sol, les types d'agriculture et le rapport aux milieux naturels rendent fort complexe la « cohabitation ».

UNE AMBIVALENCE ANCIENNE ?

Au-delà de sa matérialité même, le loup présente un impact culturel disproportionné par rapport à ses effectifs et même à son rôle dans l'environnement, qui reste sans commune mesure avec la pollution ou le changement climatique. Ambivalent dans les sociétés nomades traditionnelles, il incarne à la fois la force, le courage, l'intelligence et la férocité, le danger, la malignité. Dans les sociétés sédentaires, comme c'est le cas en Europe depuis l'Antiquité, il représente d'abord l'ennemi à abattre. Les contes et légendes ainsi que la littérature regorgent de descriptions noircies dans lesquelles la prudence instinctive de l'animal rejoint la couardise et la veulerie, comme l'illustre le *Roman de Renart*.

Des moines évangélisateurs ont pu être confrontés avec leur bétail à ces carnassiers. Dans les *Vies*

de Saints qui fleurissent au Moyen Âge, la légende retourne les attributs négatifs du loup pour marquer la victoire de la conversion. Bien avant saint François d'Assise qui aurait débarrassé la contrée de Gubbio, en 1224, des méfaits d'un loup en le domestiquant au nom du Christ, un peu partout en France, l'hagiographie chrétienne met l'animal à contribution pour magnifier la victoire du bon berger, pasteur des âmes, sur les forces du mal. Avec des variantes innombrables, le même schéma ressurgit : carnivore opportuniste et, à ce titre, prédateur des animaux domestiques, *Canis lupus* vient compromettre labours, charrois et gardiennage des troupeaux en dévorant une bête d'attelage ou un chien, son ennemi juré. À chaque fois, un saint personnage morigène l'agresseur qui, pour expier son forfait, vient remplacer l'animal qu'il a dévoré.

Ainsi en va-t-il, en Bretagne, de saint Hervé, abbé de Saint-Pol-de-Léon au VIe siècle : un jour, l'âne qu'il utilise pour tirer la charrue est dévoré par un loup. Saint Hervé réussit alors le prodige de le domestiquer et, en punition, de lui faire prendre la place de sa proie pour reprendre le labour. D'autres saints connaissent le même succès dans bien d'autres provinces, comme saint Remacle en Flandre, sainte Austreberthe en Normandie, saint Gens en Provence, ou saint Eusice en Touraine. De fait, partout des croix, des inscriptions, des chapelles ou des vitraux commémorent la légende, inscrivent pour des siècles cette image du loup qui ne peut être domestiqué que par le surnaturel. À l'inverse, lorsque l'on retombe dans les réalités ordinaires, c'est la férocité du prédateur que les artistes choisissent de consacrer.

L'IMAGE NOIRE CONSACRÉE (XIVe-MILIEU XXe SIÈCLE)

C'est à partir de la fin du Moyen Âge, avec les traités de chasse comme celui du comte de Foix, Gaston Phébus, et les chroniqueurs de la guerre de Cent Ans, que la face sombre du loup prend consistance avant de se fixer durablement sous la plume des écrivains du règne de Louis XIV. Cette longue période, marquée par une concurrence sans pitié entre l'homme et l'animal, a forgé jusqu'à nos jours l'image noire du loup. Cependant, la vision négative est loin d'être absente aux périodes païennes. Les traités des agronomes grecs et latins, les chroniques des empereurs, les stèles commémoratives du Proche-Orient, les monnaies gauloises l'attestent : la dangerosité du loup sur le bétail et même sur l'homme était reconnue avant la christianisation. L'Église catholique tout comme la morale des contes et des fables n'ont fait que reprendre son statut de paria jusqu'à en faire l'incarnation du Malin lors des épisodes les plus sanguinaires.

Instrument de la colère de Dieu, de la conversion nécessaire et de la rédemption des pécheurs dans le discours ecclésiastique, chargé de tous les maux dans les bestiaires médiévaux, le loup appelle tout autant au retour à la règle et au bon ordre chez les moralistes. Présent dans seize des *Fables* de La Fontaine, « Le loup est l'ennemi commun : Chiens, chasseurs, villageois, s'assemblent pour sa perte » (*Le Loup et les Bergers*).

De même, dans les *Contes* de Perrault, l'animal sanguinaire fournit l'archétype du « grand méchant loup », dévoreur des femmes et des jeunes enfants.

Tout en reprenant une veine littéraire qui se poursuivra bien après lui, *Le Petit Chaperon rouge* fournit dans les années 1690 – la pire décennie d'attaques de loups sur les enfants historiquement connue – l'exemple emblématique :

« Le loup tira la chevillette et la porte s'ouvrit. Il se jeta sur la bonne femme, et la dévora en moins de rien ; car il y avait plus de trois jours qu'il n'avait mangé […]. "Ma mère-grand, que vous avez de grandes dents !" "C'est pour te manger." Et en disant ces mots, ce méchant loup se jeta sur le petit chaperon rouge, et la mangea [1]. »

Avec *Le Petit Poucet*, on trouve chez Perrault un autre exemple symptomatique d'enfants exposés alors au redoutable carnassier :

« La nuit vint, et il s'éleva un grand vent, qui leur faisait des peurs épouvantables. Ils croyaient n'entendre de tous côtés que des hurlements de loups qui venaient à eux pour les manger [2]. »

Des générations durant, l'image négative du prédateur à « grandes dents » prévaut. Se rappelle-t-on bien ces années de misère où elle a pris corps ? Mesure-t-on encore dans quels rapports les hommes et le loup se trouvaient, alors que les écrivains du règne de Louis XIV en discouraient ? À une époque où l'intensité des prédations de loups atteignait son paroxysme, et où l'épouvantable famine de 1693-1694 charriait cadavres et moribonds, la sensibilité du public lettré à l'égard

1. *Contes de Perrault en vers et en prose*, éd. Émile Henriot, Chronique des Lettres françaises, 1928, p. 121-122.
2. *Ibid.*, p. 187 et 190.

du méchant loup était extrême. Au siècle suivant, alors que l'on chasse trois ans durant la « bête » du Gévaudan (1764-1767), la terreur qu'inspire *Canis lupus* est officialisée par Buffon qui reprend le portrait donné par Gaston Phébus, en consacrant à l'animal une description haineuse :

« Le loup est l'un de ces animaux dont l'appétit pour la chair est le plus véhément […]. Il est naturellement grossier et poltron, mais il devient ingénieux par besoin, et hardi par nécessité ; pressé par la famine, il brave le danger, vient attaquer les animaux qui sont sous la garde de l'homme […]. Lorsque le besoin est extrême, il s'expose à tout, attaque les femmes et les enfants, se jette même quelquefois sur les hommes, devient furieux par ces excès, qui finissent ordinairement par la rage et la mort […].

Il n'y a rien de bon dans cet animal que sa peau ; on en fait des fourrures grossières, qui sont chaudes et durables. Sa chair est si mauvaise, qu'elle répugne à tous les animaux […]. Enfin, désagréable en tout, la mine basse, l'aspect sauvage, la voix effrayante, l'odeur insupportable, le naturel pervers, les mœurs féroces, il est odieux, nuisible de son vivant, inutile après sa mort [1]. »

Alors que les loups abondent, que gazettes et journaux diffusent à tous vents l'information, et que l'on envisage tous les moyens de les « détruire », la description du naturaliste de Louis XV ne suscite pas d'opposition. Elle est largement reprise.

Tout au long du processus d'extermination, qui couvre le XIXe siècle, le loup reste l'ennemi

1. Buffon, *Histoire naturelle*, t. VII, 1761.

public numéro un pour les populations comme pour les autorités. C'est l'une des raisons qui incite la IIIe République à lui porter le coup de grâce avec la loi de 1882 qui multiplie par sept les primes de destruction.

LA MORT DU LOUP

Dans cette phase finale, la presse à sensation conforte l'extinction de *Canis lupus* en diffusant des tableaux dramatiques. À la une des grands journaux, ce dernier incarne le plus redoutable danger que l'homme puisse encore connaître. Jusqu'en 1914, *Le Petit Journal*, qui tire chaque semaine son *Supplément illustré* à plus d'un million d'exemplaires, ne se lasse pas d'ouvrir – ou de refermer – ses éditions sur des images fortes, dont les couleurs accentuent l'intensité dramatique : « Sentinelles cosaques attaquées par des bandes de loups » (1er mai 1904) ; « Dévoré par les loups en Transylvanie » (10 mars 1907) ; « Enfant enlevé par un loup » (25 janvier 1914).

Au début de la Grande Guerre, à la mi-octobre 1914, l'irruption de loups en Pologne donne lieu à une représentation exploitée par la presse de plusieurs pays européens. « Dans les bois d'Augustów un brancardier russe défend les blessés allemands contre les attaques furieuses des loups. » En France, *Le Pèlerin* en fait encore sa couverture le 24 avril 1921 : « Un paysan des Dombes attaqué dans les bois par une louve avec ses louveteaux. »

Toutes ces images, qui popularisent la férocité du prédateur, saluent la fin de l'extermination.

En 1927, dans le Cantal, et en 1929, en Dordogne, les préfets signent les derniers arrêtés connus à ce jour qui attribuent des récompenses à des chasseurs de loups. L'opinion est unanime à exécrer le prédateur au moment de son extermination. Enfin, après des siècles de lutte, la victoire arrive ! La sécurité des troupeaux et des hommes est assurée. Les loups erratiques que l'on peut encore observer n'ont désormais aucune chance de recoloniser le territoire.

L'aversion pour l'animal est alors si forte qu'une fois constatée la disparition de l'espèce du territoire national à la fin des années 1920, chasseurs et naturalistes se livrent à un devoir de mémoire. Ils entendent transmettre aux générations suivantes les réalités négatives du passé, dans la hantise qu'ils partagent une éventuelle remise en question. Tel est le sens du long article scientifique que livre Raymond Rollinat à la *Revue d'histoire naturelle* en 1929 :

« Il est donc nécessaire de citer quelques-uns des principaux méfaits du loup, drames terribles et vrais, afin que plus tard on ne puisse qualifier de fantaisistes racontars le récit qu'on en fera lorsque le dernier représentant de ce brigand à quatre pattes ne sera plus qu'à l'état de souvenir dans la mémoire des hommes [1]. »

En 1954 encore, tandis qu'un couple de loups est repéré entre Lyon et Grenoble, une grande battue est lancée, largement médiatisée puisque les Actualités Pathé en font état dans les salles

1. Raymond Rollinat, *op. cit.*, p. 105.

de cinéma. L'abattage du mâle donne lieu à une demande de prime, la dernière connue en France. L'État déclare n'avoir plus de crédits spécifiques depuis 1928 – ce qui est faux –, laissant le soin au conseil général de l'Isère d'octroyer une prime de 5 000 francs à chacun des deux chasseurs [1].

VERS UNE « RÉHABILITATION » ?

Un demi-siècle plus tard, en 2009, dans le département voisin des Hautes-Alpes, un autre chasseur de loups est condamné par le tribunal correctionnel de Gap à 4 000 euros d'amende. Entre-temps le statut juridique de l'animal a basculé. D'ennemi public, considéré comme le pire des « nuisibles », *Canis lupus* est devenu un animal « strictement » protégé. Ce renversement ne fait que traduire dans les textes un changement de perception amorcé depuis plusieurs décennies.

Certes, derrière le discours dominant sur les méfaits de l'animal, les signes plus positifs ne sont pas inexistants. Certains scientifiques contribuent très tôt à ajouter des nuances au portrait traditionnel. Dès 1813, dans l'*Encyclopédie méthodique*, Louis-Augustin-Guillaume Bosc reconnaît au prédateur un rôle de régulateur. Mais il faut attendre la disparition de l'animal pour que le regard change vraiment. Conscients

1. Jean-Marc Moriceau, *Sur les pas du loup. Tour de France historique et culturel du loup du Moyen Âge à nos jours*, Montbel, 2013, p. 230 et 274-275.

de sa proche extinction, certains chasseurs spécialisés – en particulier des lieutenants de louveterie (voir chapitre V, p. 86-87) – sont accusés par les ruraux, toujours hostiles à l'espèce, de ménager les femelles. Pour eux, le plaisir de la chasse au loup était incomparable. Chez le vicomte Émile de La Besge (1812-1905), qui passait pour avoir contribué à la destruction de plus de 600 loups, les superlatifs ne manquent pas : la chasse « la plus émotionnante », « le plus beau courre de la vénerie française ». Nul autre que ces grands veneurs ne pouvaient reconnaître autant les qualités d'endurance, d'intelligence et de courage propres à *Canis lupus*. Aujourd'hui, de nombreux écologistes sont fascinés par le loup, comme l'étaient, bien plus tôt, ces grands veneurs impatients de disputer avec leur équipage spécialisé ce défi toujours incertain entre la bête et l'homme.

Mais c'est d'abord grâce aux récits de Rudyard Kipling (*The Jungle Book*, en 1894), popularisés en France à partir de 1899 avec la traduction de Robert d'Humières et de Louis Fabulet, puis repris dans l'imaginaire scout par Baden-Powell en 1916 (*The Wolf Cub's Handbook*), que les représentations changent au début du XXe siècle.

L'entre-deux-guerres marque une césure. L'image de croque-mitaine du loup s'érode dans une Europe qui s'urbanise. Pour les enfants de la ville, désireux de retrouver dans les campagnes et les montagnes une « nature » propice à l'accomplissement des projets pédagogiques qu'on leur dédie, le loup est désormais associé au sauvage. Précurseur de ce virage dans la littérature

enfantine, *La Fille aux loups* de Charles Robert-Dumas annonce un véritable tournant[1] en 1921. Telle n'est pourtant pas la représentation de la plupart des ruraux. À son corps défendant, le loup révèle un divorce culturel entre ville et campagne.

Encore minoritaire, le mouvement trouve un nouvel allié dans la découverte par la jeunesse des romans de Jack London. Seigneur des forêts du Grand Nord canadien, où les rencontres avec les hommes sont rares, *Croc-Blanc* (1906) fait évoluer l'image du canidé sauvage. L'animal trouve alors sa grandeur dans son isolement. La littérature anglo-saxonne, qui prend ses exemples à l'extérieur de l'Europe, contribue à le réhabiliter. Mais il faut attendre la seconde moitié du XXe siècle pour que sa diffusion, par la presse puis le cinéma, gagne de l'audience dans les versions francophones. Symptomatique est à cet égard l'impact de Farley Mowat dont l'ouvrage de 1963 (*Never Cry Wolf*) donne lieu, en 1983, à une adaptation cinématographique et, en 1984, à une traduction au titre révélateur : *Mes amis les loups*. Dans son récit, le biologiste canadien révèle pour les Barren Grounds – le district de Keewatin, sur le cercle polaire arctique – un comportement fort différent de celui auquel les sociétés européennes d'antan étaient habituées : loin de tuer les caribous, les loups assurent leur alimentation ordinaire avec des souris et, en cas de besoin, ils sélectionnent les animaux les plus faibles, souvent malades et infestés de parasites,

1. Charles Robert-Dumas, *Contes mauves de ma mère-grand*, 1re éd., 1921.

pour les éliminer. Face à l'homme, qu'ils ne côtoient que rarement, leur attitude est très prudente. Il est vrai qu'il s'agit d'espaces où les densités humaines sont faibles, où l'élevage laisse peu de proies à convoiter et où les chasseurs s'arrogent l'essentiel des prélèvements sur les caribous.

À partir de cet héritage importé de l'extérieur, et souvent venu du continent nord-américain, la réflexion scientifique sur la nature et la sensibilité écologiste trouvent à se développer dans l'Hexagone. Pour l'historien, la chronologie est révélatrice. En 1985, l'année qui suit la traduction de l'ouvrage de Mowat, Gérard Ménatory crée en Lozère le parc à loups du Gévaudan, aux portes mêmes du lieu emblématique où s'était forgée l'image monstrueuse du canidé. Alors la « défense » du loup devient un véritable combat pour certains militants qui comprennent vite que la construction politique de l'Europe leur fournit un cadre propice à la révision du statut infernal dans lequel *Canis lupus* était resté, plusieurs décennies après son éradication. Le 30 décembre 1988, le loup disparaît de la catégorie des animaux nuisibles. Un an plus tard, le 31 décembre 1989, par la loi 89-1004, la convention de Berne de 1979, relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel en Europe, peut être transcrite dans le droit français. Le 26 avril 1990, huit ans après l'Italie, cinq ans après l'Allemagne et presque quatre ans après l'Espagne, la France ratifie le document européen : le loup devient une espèce « totalement » protégée.

C'est à ce moment que le concept de biodiversité, élaboré en 1985 par le biologiste américain Walter Rosen, trouve une force politique à l'échelle planétaire avec le Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992.

NI ANGE NI DÉMON

Avec le loup, la morale et l'image l'emportent sur les réalités. Le constat est d'autant plus fort que la plupart des hommes ont perdu tout contact avec le canidé. Le public est désormais acquis à une image positive du loup. Dans la littérature enfantine, il devient bien difficile de trouver un loup malveillant ou en tout cas véritablement « garou ». Depuis quelques décennies, les éditeurs s'évertuent à renverser l'image du loup pour offrir aux enfants une vision très éloignée de celle qui prévalait jusque-là. Longtemps diabolisé, *Canis lupus* est presque angélisé. Dans cet effort de conversion, le public, sevré de la présence permanente de l'animal depuis plus de cent ans, fasciné par la vie sauvage et les espaces naturels, dérouté de ses repères traditionnels et encore fort éloigné de toute rencontre régulière avec le canidé sauvage, peut sans dommage donner libre cours à son souci de biodiversité et de protection de la grande faune. Cependant, sauf exceptions, propres souvent à des « néoruraux », n'est-ce pas là une vision généralement urbaine et souvent éloignée des réalités de terrain ?

Ni ange ni démon, le loup échappe à toute vision réductrice. Notre perception, souvent uniformisatrice, ne s'encombre guère de nuances et

encore moins d'une contextualisation spatio-temporelle. Les réalités du Grand Nord canadien, et même de certaines grandes réserves américaines, ne sont pas strictement identiques à celles des plateaux pastoraux de l'Asie et encore moins des territoires européens, façonnés depuis des siècles par l'industrialisation, l'urbanisation, la spécialisation et l'exode rural. Et les réalités du début du XXIe siècle ne peuvent être comparées strictement à celles des siècles passés, alors que les loups étaient de trente à cinquante fois plus nombreux et que, loin de se limiter à des zones périphériques, ils disputaient à l'homme la quasi-totalité de l'espace continental.

CHAPITRE II

LE LOUP DANS LE TERRITOIRE : COMBIEN DE LOUPS EN FRANCE ?

> « C'est un chiffre sensible, tant partisans du loup et opposants n'en finissent pas de montrer les crocs. La population de *Canis lupus* a maintenant atteint 301 individus en France. »
>
> Audrey Garric, 2014 [1]

Depuis le 5 novembre 1992, *Canis lupus* a repassé la frontière des Alpes. Du moins a-t-il été observé pour la première fois ce jour-là par des agents du parc national du Mercantour. Dans le vallon de Mollières, l'un des derniers villages rattachés à la France en 1947 qui soit resté sans électricité, une meute s'est installée. L'hiver suivant, les preuves de sa présence s'accumulent dans le plus grand silence. Que dire ? Que faire ? Comment avertir l'opinion ? Très vite, un accord est trouvé avec le directeur de la Direction de la nature et des paysages au ministère de l'Environnement (DNP), Gilbert Simon : la presse – et notamment le journal

1. *Le Monde*, 10 juin 2014.

Terre sauvage, directement concerné – aura l'exclusivité de l'annonce à condition d'attendre sagement le printemps suivant pour divulguer l'information. Encore faut-il que ce retour soit confirmé et qu'il ne puisse être remis en question.

Du 15 janvier 1954, jour de la « destruction » d'un loup à Vignieu, en Isère, que l'on identifiera bien après comme de souche italienne, jusqu'au 27 décembre 1987, date à laquelle des chasseurs abattent un de ses congénères de 35 kg à Fontan, dans les Alpes-Maritimes (de même origine, mais sans doute relâché de captivité), les spécialistes sont sur leurs gardes : l'arrivée de loups venus de l'autre côté des Alpes est annoncée. Les informations qui viennent de l'Italie le confirment. Du côté français, les indices s'accumulent. Pour le Mercantour, les signes avant-coureurs surgissent, comme cette étonnante mortalité de jeunes mouflons sur le vallon de Mollières. Enfin, en avril 1993, la presse officialise le retour du loup (*Terre sauvage*, *Le Monde* et *Nice-Matin*).

Sans plus tarder, Gilbert Simon fait signer par la France le décret qui entérine la protection de l'espèce : le 22 juillet 1993, au moment même où l'on constate les premières agressions de ce côté des Alpes, le loup est classé dans le droit français comme « espèce protégée », sans aucun débat public ni consultation du Conseil national de la protection de la nature. Moins d'un an après, le 1er juillet 1994, la France adopte la directive européenne Habitats-Faune-Flore n° 92/43 du 21 mai 1992 : le loup obtient le statut d'« espèce d'intérêt communautaire prioritaire ». Alors la porte est ouverte. C'est dans un nouveau contexte que ce

revenant trouve dans l'Hexagone une voie légale pour entreprendre une véritable reconquête.

Réapparu dans un cadre de protection inédit, le loup recolonise depuis plus de vingt ans, l'un après l'autre, des départements dans la moitié de la France située à l'est d'une ligne Sedan-Pau.

MESURER L'EXPANSION DU LOUP : DIFFICULTÉS ET OPACITÉ

Suivre la population des loups est une tâche fort délicate tant l'espèce évolue discrètement. L'activité de l'animal se concentre souvent au cours de la nuit, ce qui ne facilite pas les observations directes. Pour deux louves reproductrices équipées de colliers GPS en 2010 et 2011, le rythme journalier que l'on a pu mesurer souligne l'intensité de la phase nocturne (entre 18 heures et 6 heures d'avril à octobre) par rapport au repos relatif de la phase diurne [1]. Les données dont on dispose fournissent une évaluation des meutes en hiver : c'est entre début décembre, après la dispersion des sujets exclus du groupe, et fin février, avant la période de mise bas et l'arrivée des louveteaux, que sont estimés les effectifs, alors que les ressources alimentaires se sont raréfiées. À la fin du printemps et au cours de l'été, lorsque les prédations frappent au maximum le secteur agro-pastoral, la population des loups s'est incontestablement accrue. Mais le suivi estival ne peut donner lieu alors à des statistiques.

À ces difficultés inhérentes à l'espèce s'en ajoutent d'autres, propres aux sociétés humaines.

1. *Bulletin loup du réseau*, *Quoi de neuf ?*, n° 26, 2011, p. 8.